

4 novembre 2003

**03.160**  
ad 03.031

### **Postulat du groupe socialiste**

#### **Rénovation d'établissements à caractère social**

Les projets de rénovation et de transformation d'établissements à caractère social (Devens, FNCASI-alfaset) sont soumis au Grand Conseil au "coup par coup". Il apparaît dès lors difficile de comparer les besoins et d'établir des priorités.

Le Conseil d'Etat est prié de réexaminer le plan d'équipement cantonal en institutions pour enfants, adolescents et adultes handicapés, de déterminer les besoins actuels et futurs en rénovations et transformations (cf. rapport 95.037, du 23 août 1995). Une analyse analogue pourrait être faite pour les autres établissements sociaux où le canton est appelé à financer des rénovations immobilières.

Sur la base de cette réactualisation, le Conseil d'Etat est invité à présenter au Grand Conseil une planification des besoins portant sur dix ans.

*Signataires:* C. Siegenthaler, C. Berstchi, C. Borel, S. Müller Devaud et M. Debély.